

celles de Saint-Joseph et de la Charité, une maison qui n'est placée ni sur l'alignement, ni dans la direction de ladite rue, et qui sert aujourd'hui de caserne à la gendarmerie à pied. L'aspect étrange de cette construction appelle l'attention et dénote une destination en dehors des usages ordinaires. En effet, dans le siècle dernier, c'était une maison de retraites élevée et dirigée par l'influence des RR. PP. Jésuites de Saint-Joseph, qui possédaient un vaste établissement contigu dans la rue Sainte-Hélène avant leur expulsion de France, en 1762, et leur suppression par le pape Clément XIV, en 1773.

II.

L'ordre des Jésuites, fondé par saint Ignace de Loyola, en 1534, eut quelque peine à se faire reconnaître par la cour de Rome, et n'obtint une première bulle d'autorisation qu'en 1540, sous la condition que la société se composerait de 60 religieux seulement ; mais de nouvelles bulles de 1543 et 1549 supprimèrent cette restriction et lui donnèrent des privilèges qui contribuèrent à son prompt développement. A l'époque où le protestantisme commençait à se répandre dans toute l'Europe, le général des Jésuites, à la sollicitation des évêques de France, envoya dans le royaume plusieurs membres de sa compagnie, au nombre desquels fut le P. Emond Auger (1), qui partit de Rome en 1559. Il prêcha et stationna dans quelques villes de France, et il se trouvait à Lyon, en 1562, au moment de l'occupation de

(1) Le véritable prénom du P. Auger est bien *Emond* et non pas *Edmond* ou *Ennemond*. M. Péricaud, dans sa notice sur ce jésuite célèbre, cite à l'appui une lettre autographe, signée *Emond*.